

École Supérieure d'Art de Lorraine

CONCOURS D'ENTRÉE | 1^{ère} ANNÉE | SESSION MAI 2019

Date limite d'inscription : 20 mars 2019

- Épreuves écrites : mardi 14 mai 2019
- Entretien oral : mercredi 15 ou jeudi 16 mai 2019 (selon ordre de passage)

Conditions d'inscription aux épreuves :

Être titulaire du baccalauréat* ou être candidat à la session 2019.

* Les candidats non bacheliers (et non lycéens) peuvent demander à présenter les épreuves du concours d'entrée auprès de la commission de recevabilité de l'ESAL. Conditions : envoi pour le 8 mars 2019 dernier délai du dossier de candidature (étape 1) et d'un dossier complémentaire contenant CV, lettre de motivation et dossier artistique (NOM_prenom_recevabilite2019.pdf).

Niveau de langue

Les candidats admis non francophones devront justifier le jour de l'inscription administrative en septembre 2019 d'un niveau de maîtrise de la langue française validé par le TCF (Test de Connaissance de la langue Française). Le niveau obligatoire requis est le B2. Renseignements sur les centres d'examens habilités : www.ciep.fr

Convocation

Les convocations seront envoyées par mail.

Afin d'éviter tout souci de réception, merci d'enregistrer les adresses suivantes dans vos contacts :

- concours2019@esalorraine.fr

Adresse exclusive pour l'envoi des candidatures

- scolarite@esalorraine.fr

Adresse générale pour le suivi des dossiers

Résultats : les résultats seront affichés à l'école et consultables sur le site internet de l'ESAL à partir du jeudi 23 mai 2019. Aucun résultat ne sera donné par téléphone ou mail.

Bourses d'études et logement : déposez impérativement votre demande en ligne sur le site internet du Crous Nancy-Metz avant le 15 mai 2019 : www.crous-nancy-metz.fr

À noter : les étudiants boursiers ne sont pas exonérés des frais d'inscription à l'école.

Étape 1 - Dossier de candidature à envoyer par mail à concours2019@esalorraine.fr

(date limite 20 mars 2019 – 18h heure de Paris)

> 1 seul fichier pdf contenant l'ensemble des documents suivants dans l'ordre précis de la liste (documents scannés, pas de photographies) :

1. Fiche d'inscription dûment remplie et avec photo d'identité apposée dans l'encadré prévu.
2. Copie d'une pièce d'identité (carte d'identité recto-verso, passeport, titre de séjour...).
3. Certificat du dernier établissement fréquenté.
4. Copie des bulletins scolaires de terminale.
5. Copie du baccalauréat pour les bacheliers.
6. Copie du dernier diplôme obtenu pour les diplômés post-bac.
7. Enquête complétée

- Poids maximal du fichier : **5Mo**
- Nommage obligatoire du fichier : **NOM_prenom_concours2019.pdf**
(ex : LOUALI_simon_concours2019.pdf / pas d'accents)

Étape 2 - Pièce obligatoire à envoyer par courrier postal (date limite 20 mars 2019 – cachet de la Poste faisant foi) :

- Chèque de 40 euros à l'ordre de École supérieure d'art de Lorraine régie de recettes à envoyer à :

École Supérieure d'Art de Lorraine
Inscription concours d'entrée
1, rue de la Citadelle - 57000 METZ.

Indiquer impérativement au dos du chèque : « concours 2019 – NOM et Prénom du candidat ».

- Chèques étrangers non acceptés
- Aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement ou de non admission.

Tout dossier incomplet ou hors délai sera rejeté. Candidature mail obligatoire | 1 seul fichier par candidat (hors recevabilité) | Aucun dossier papier ne sera enregistré par l'école.

Renseignements

Alexandra Hamrouni – Études et scolarité
03 87 39 61 34 / scolarite@esalorraine.fr

FICHE D'INSCRIPTION CONCOURS D'ENTRÉE

1^{ère} ANNÉE | SESSION MAI 2019 | SITE DE METZ

ÉCRIRE LISIBLEMENT ET EN CAPITALES

Nom : Prénom :

Né(e) le :/...../..... à

Nationalité :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone fixe : Portable (obligatoire) :

Email (obligatoire) :@.....

✓ Demande d'aménagement d'épreuve(s) : Oui Non
(si oui joindre en pièce n°8 du dossier le justificatif précisant les aménagements autorisés)

✓ Est également inscrit(e) au concours de l'ESAL site d'Épinal : Oui Non

PARCOURS SCOLAIRE

Établissement actuel (inscription 2018/2019) :

Nom :

Ville :

Diplôme préparé(e) :

Option/spécialité :

Pour les étudiants ou diplômés de l'enseignement supérieur :

Année d'obtention du baccalauréat : Option :

Classe préparatoire arts plastiques achevée ou en cours : oui non

Si oui, laquelle :

À noter : un dossier de travaux personnels devra être présenté lors de l'épreuve orale.

Il peut être constitué avec les moyens suivants : dessin, peinture sur tous types de supports, photographies, vidéo ou montage sonore sur ordinateur portable, console ou smartphone (matériel apporté par le candidat), œuvres numériques (Cd-rom, Dvd-rom, site web...) sur ordinateur portable (apporté par le candidat), volume si le format ne dépasse pas 1m³.

La présentation du dossier doit témoigner du potentiel créatif du candidat, de sa capacité à exercer un esprit critique vis-à-vis de son propre travail. Elle doit faire apparaître ses motivations pour les études envisagées. Une très grande attention sera portée au savoir-faire, au dessin et à l'expression plastique.

ENQUÊTE À COMPLÉTER

Êtes-vous déjà venu(e) aux Journées Portes Ouvertes de l'ESAL ?

- Oui
- Non

Comment avez-vous entendu parler de l'École Supérieure d'Art de Lorraine ?

- Par notre site Internet
- Par notre newsletter
- Par notre page Facebook
- Par bouche-à-oreille
- Par la presse
- Par des annonces pubs (dans un magazine, radio, etc.)
- Par votre établissement scolaire
- Autre :

Avez-vous rencontré l'ESAL lors de l'un de ces salons d'orientation ?

- Salon professionnel dans un lycée
- Salon des formations artistiques, Paris
- Foire de l'étudiant, Luxembourg
- Autre :